

Envoi par courriel et par télécopieur : 1-819 478 3363

Monsieur Claude Proulx  
Directeur général  
Ville de Drummondville  
415, rue Lindsay  
Drummondville (Québec)  
J2B 1G8

Québec, le 29 juin 2012

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique à  
Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) DQ5 (questions nos. 1 à 4)**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous adresse les questions que vous trouverez en annexe.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 juillet prochain, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p.j. Annexe de questions

## Annexe de questions

### 1- Les lots constructibles le long du boulevard Saint-Joseph

- **Pourriez-vous nous indiquer quels sont les lots ou parties de lots résidentiels encore constructibles dans le quadrilatère situé entre les rues Saint-Joseph, le chemin de l'Aéroport, le boulevard Allard et la route Caya. SVP les indiquer sur un plan et en fournir la liste.**

### 2- Le PIIA applicable au secteur de Saint-Nicéphore

L'étude d'impact mentionne le *Plan d'implantation et d'intégration architectural* (PIIA) applicable au secteur de Saint-Nicéphore (document déposé PR3.1, p. 5-114).

- **Pourriez-vous nous déposer une copie de ce PIIA.**

### 3- Présence de la Paruline du Canada

Dans un mémoire présenté à la commission, le 18 juin dernier, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec affirme qu'une biologiste de la Ville de Drummondville, madame Virginie Dumont, aurait observé la Paruline du Canada à deux reprises sur la propriété de Waste Management et en bordure de celle-ci (mémoire DM19, p. 11).

- **Pourriez-vous confirmer à la commission ces observations. Expliquer dans quel circonstances ces observations ont été faites et, si possible, donner de plus amples détails sur la fonction potentielle de cet habitat pour cette espèce d'oiseau forestier ?**

### 4- Suivi d'une question posée en audience

Tel que convenu avec M. Proulx (transcription de la 3<sup>e</sup> séance, DT3, p. 82), préciser quel est l'usage exact des matières récupérées par la collecte des bacs bruns.